

# DES COOPÉRATIVES DE JEUNES MAJEURS POUR LES HABITANT.E.S DU VAL DE MARNE

## Du 18 octobre 2021 au 14 janvier 2022

C'est quoi une



Un dispositif innovant d'émancipation et d'insertion socio-professionnelle

Pour les personnes entre 18 à 30 ans, prioritairement issu.e.s des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et habitant le Val de Marne

Une expérience de 3 mois qui permet :

- D'expérimenter l'entrepreneuriat coopératif
- De bénéficier d'ateliers et de temps de formations personnalisés

### Un projet de coopération au service du territoire



Le PHARES, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui travaille sur la coordination du projet et la gestion des partenariats



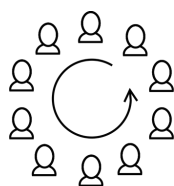
Coopaname, Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) qui porte juridiquement et administrativement les activités économiques, et accompagne à l'entrepreneuriat



Etudes & Chantiers Ile-de-France, l'association qui s'occupe de l'accompagnement socio-professionnel des jeunes

### Concrètement, comment ça se passe ?

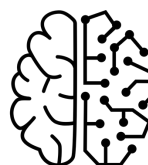
Une/plusieurs ACTIVITES ÉCONOMIQUES développées et testées par les coopérant.e.s



Un LIEU D'APPRENTISSAGE par la pratique, avec des temps de formation/ateliers selon les besoins des coopérant.e.s



Une EXPERIENCE COLLECTIVE "le tout est supérieur à la somme des parties"



Un RESEAU en rencontrant des acteurs du territoire (entreprises, structures d'accompagnement, collectivités..)



Signature d'un Contrat d'Appui aux Projets d'Entreprise (CAPE) afin de bénéficier d'une protection sociale et de continuer de percevoir les éventuelles allocations



Gratuit  
Mais non rémunérateur  
Prise en charge du déjeuner



Accompagné.es par deux animateur.trice.s

# DES COOPÉRATIVES DE JEUNES MAJEURS

## POUR LES HABITANT.E.S DU VAL DE MARNE

### Les apports pour les coopérant.e.s

1. Vivre une expérience collective enrichissante
2. Découvrir la démarche entrepreneuriale
3. Créer une activité économique collective
4. Acquérir des compétences professionnelles et personnelles
5. Une expérience à valoriser sur son CV
6. Développer son réseau professionnel
7. Un tremplin pour le futur !

### Et après les 3 mois ?

Les coopérant.e.s peuvent poursuivre leur(s) activité(s) économique(s) au sein de Coopaname en renouvelant leur contrat CAPE. Les autres sont orienté.es, dans le cadre de l'accompagnement individuel, vers les structures/dispositifs adaptés à leur projet professionnel, qu'il soit entrepreneurial ou non.

### Comment pouvez-vous nous aider ?

- ➔ Organiser des réunions d'information collective auprès des jeunes dans vos locaux et en visio
- ➔ Relayer le dispositif et notre appel à candidature par e-mail et sur vos réseaux sociaux
- ➔ Diffuser nos flyers et nos affiches



### INFOS PRATIQUES

Du 18/10/21 au 14/01/22 à Créteil

**Margot SQUEVIN et Hélène LACAZE**

Chargées d'accompagnement sur la  
Coopérative Jeunes Majeurs de Créteil

[cjm.valdemarne@gmail.com](mailto:cjm.valdemarne@gmail.com)

06 62 46 19 50 - 06 62 57 41 87